JE FAIS DIAGNOSTIQUER LA VULNÉRABILITÉ DE MON HABITATION AU RISQUE INONDATION

Votre habitation est située en zone inondable ? Vous avez subi des dégâts lors d'une inondation ? Vous voulez protéger votre maison et anticiper les inondations à venir ? Vous souhaitez connaître les solutions qui peuvent être facilement mises en place et à moindre coût ? Alors n'hésitez plus, contactez l'EPAGA et faites évaluer gratuitement la vulnérabilité de votre habitation à l'inondation: voir formulaire au dos!

POUR QUI?



Les diagnostics de vulnérabilité sont proposés gratuitement par l'EPAGA aux propriétaires et locataires d'habitations situées en zone inondable dans le bassin de l'Aulne.

Vous ne savez pas si vous êtes en zone inondable? Pas de panique, consultez le plan de prévention des risques inondation de votre commune en préfecture, à la mairie ou sur internet (PPRi Aulne).

POURQUOI?

L'objectif de cette intervention est triple, elle permet :

- d'identifier les points sensibles de votre habitation face à l'inondation,
- de définir les mesures existantes pour diminuer les dégâts éventuels,
- d'évaluer le coût des mesures à mettre en œuvre par ordre de priorité pour sécuriser votre maison.

De plus, vous pourrez bénéficier jusqu'à 80% de subvention de l'Etat pour réaliser les travaux identifiés dans le diagnostic (montant de travaux limité à 10% de la valeur vénale du bien)









Merci de remplir le formulaire puis de le retourner à l'EPAGA si vous souhaitez bénéficier d'un diagnostic.

par courrier : EPAGA, Penmez - 29150 Châteaulin par mail : <u>inondations@epaga-aulne.fr</u>

Nous reviendrons ensuite vers vous pour organiser une visite chez vous et réaliser le diagnostic.

POUR VOUS CONTACTER
NOM/Prénom:
Adresse de l'habitation:
Tel/mail:
CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION
Votre habitation fait elle partie d'un habitat collectif (immeuble/copropriété)?
Etages / nombre de niveaux du bâtiment:
Présence d'un sous sol: Oui / non Vous êtes: Locataire / propriétaire
HISTORIQUE DES CRUES
Savez-vous si votre habitation a déjà été inondée ? (préciser si possible les années)
Si oui, pouvez-vous préciser la hauteur d'eau approximative atteinte dans les pièces de la maison? les dégâts constatés et les travaux réalisés à la suite de l'inondation ?
Avez-vous déjà bénéficié d'un diganostic ? Qui /non guand ?